Construire ensemble l'accès aux données de comptage et les services numériques des réseaux électriques intelligents

Cadre de travail proposé aux CAM/CAR

CONTEXTE ET ENJEUX

Les données issues du comptage constituent un élément essentiel du fonctionnement du marché de l'électricité puisqu'elles permettent de certifier le volume des flux physiques rattachés à chaque acteur et à son activité[1].

Rte gère une chaîne applicative et opérationnelle dans le domaine du comptage et de la mise à disposition des données qui doit intégrer l'évolution des exigences portées par :

- l'achèvement du marché intérieur de l'électricité qui pousse à la coordination et l'harmonisation de plus en plus importante des fonctionnalités relatives à la gestion du système électrique (délais de rééquilibrage des acteurs de marché, pas de temps de mesure des écarts, …) et à une transparence et une surveillance plus importante des échanges commerciaux aux niveaux européen et français;
- la transition énergétique qui pousse au développement d'une transmission (smart grids) et d'une allocation/ agrégation intelligentes par des mécanismes de marché d'une production intermittente et d'une consommation flexible ;
- la révolution numérique qui offre des opportunités nouvelles en termes de consistance, de délai de mise à disposition, de qualité et de coût sur des services de données publics et privés.

Afin d'offrir une gamme optimisée, évolutive et adaptée de services d'accès aux données de comptage et de services de données à ses clients, Rte souhaite recueillir l'expression de leurs besoins et de leurs attentes :

- d'une part, sur trois composantes essentielles de ce futur dispositif : les compteurs, la plateforme (point d'extraction de « données brutes ») et les applications et services (point de mise à disposition de « données pré-formatées » et de services d'information) ;
- d'autre part, sur les exigences et/ou les contraintes éventuelles sur les standards de service (délais de mise à disposition, qualité et continuité de l'accès aux données, standards techniques, tarification, …) ;
- enfin sur les délais de mise en œuvre et les opportunités d'expérimentation de cette offre auprès de certains clients avant son déploiement généralisé.

Sur cette base, Rte souhaite proposer d'ici fin octobre 2014 les évolutions appropriées du cadre technique, contractuel et commercial du comptage et de l'accès aux données issues de la concertation en Commission Accès au réseau et en Commission Accès au Marché.

[1] Mécanismes de Responsable d'Équilibre, d'Ajustement, de Capacité, ARENH, NEBEF entre autres.

PRINCIPES

Rte ouvre une concertation auprès des Commissions Accès au Réseau et Accès aux Marchés du CURTE concernant les fonctionnalités d'accès aux données issues du comptage électrique qu'il opère.

Les besoins d'évolution du système actuel sont essentiellement tirés par l'évolution de l'offre de service de mise à disposition de données, des besoins des clients et des potentiels accessibles via les nouvelles technologies de télécommunication et informatique (IP, haut débit…), permettant de dépasser les limites du vecteur utilisé actuellement (communications téléphoniques[2]). Le renouvellement du système de communication peut être priorisé là où cela représente une opportunité pour nos clients.

Dans ce cadre, le périmètre de la concertation porte sur les trois composantes suivantes. Outre l'examen de la pertinence des choix techniques en fonction des attentes et des contraintes qui seront exprimées par les clients, ce périmètre permet également de réaliser un examen de la cohérence de « bout en bout » des options envisageables.

	Compteurs	Plateforme	Applications et services
Actuel	8500 points de comptage télérelevés par modem en J+1		• 2 applications (Publication et EPC) • 4 modes de mise à disposition (consultation, télé-relève, télé-chargement, messagerie) • 5 modes de facturation • données certifiées en J+3
Cible	8500 points de comptage connectés en permanence sur IP	Web Services BtoB pour : • récupérer des volumes massifs de données privées • mettre à disposition de manière ouverte des données publiques en lien avec les marchés et la transparence	standards de service à préciser lors de la concertation
Planning	Déploiement progressif à partir de **mi-2015**	Mise en service d'une première version **mi-2015**	Mise en service d'une première version à partir de **mi-2015**

Rte souhaite pouvoir lancer un déploiement progressif de cette nouvelle chaine à compter de mi-2015. Les modalités de priorisation et l'articulation de ce planning avec les contraintes d'adaptation des SI des différentes catégories de client seront également des éléments de la concertation.

Enfin, la concertation devra permettre de formuler les propositions d'évolutions appropriées du cadre technique, contractuel et commercial du comptage et de l'accès aux données (évolution de clauses contractuelles, mise à jour de la documentation technique de référence, …).

[2] Réseau Téléphonique Commuté ou RTC

CALENDRIER ET METHODE

Le calendrier et la méthode de concertation seront arrêtés au cours de la première séance de concertation.

Le cadencement proposé est le suivant :

1. juillet > ouverture de la concertation et constitution de panels clients
   réunions ad hoc (recueil de l'expression des besoins/contraintes client)
2. septembre > restitution de l'expression des besoins/ contraintes clients et analyse de la cohérence des options compteurs/plateforme/applications
   réunions ad hoc (évolutions du cadre technique et contractuel et planning de déploiement)
3. octobre > restitution des propositions d'évolution du cadre technique et contractuel et synthèse (rapport de concertation)

La première séance de concertation se tiendra le ***10 juillet à 10h30*** à la Tour Initiale (Esplanade de La Défense).

Vous souhaitez participer à cette concertation ?

Contactez-nous dès aujourd'hui pour confirmer votre venue en écrivant par mail à l'adresse : mkgteam@rte-france.com

Nous vous confirmerons par retour de mail votre inscription.

Contacts :

R. Boigegrain (Département commercial) – F. Noiraux (Département Marchés) – F. Roy (Département Accès au Réseau et Offre de service) – C. Coppens (Département Information et Transparence) – B. Dolbeau (chef de projet